

Le Mot du Maire

Vos élus ont fait leur rentrée le 24 septembre dernier. Comme à l'accoutumée, voici un résumé des délibérations prises lors de cette réunion du Conseil municipal.



Le premier point à l'ordre du jour était la mise en place d'un droit de préemption, au profit de la commune, sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. L'instauration de ce droit permettra ainsi à la commune de mener une politique économique dont l'objectif est de maintenir les commerces de proximité.

Dans un tout autre domaine, nous avons entériné une délibération du syndicat intercommunal du bassin de l'Anguillon, portant sur une modification de ses statuts. L'objectif est de supprimer les trois classes actuelles de cotisations afin de créer un tarif unique et ce, après une période de lissage de cinq ans. Cette modification ne sera effective que si elle est adoptée à la majorité qualifiée des neuf communes incluses dans le périmètre du syndicat de l'Anguillon.

D'autre part, concernant les travaux de réfection des allées de la partie ancienne de notre cimetière, nous avons retenu l'offre de l'entreprise SRV BAS MONTEL, de Sorgues, d'un montant de 12.715,50 € HT.

Nous avons aussi décidé de mettre en valeur l'oratoire de Saint-Gens, situé route d'Eyragues sur une parcelle appartenant à notre Conseil général. Ce dernier est, en effet, d'accord de rétrocéder à la commune la parcelle en question.

Par la suite, nous avons décidé de louer à Mme Julie HENRY, l'appartement P3 situé place de l'église, moyennant un loyer mensuel de 500 €.

Nous avons enfin renouvelé notre participation à l'école municipale de musique de Saint-Andiol, en décidant de prendre en charge 20% des cotisations annuelles de tous les élèves de Verquières.

Avant de clore ce « mot du maire », permettez-moi de vous rappeler les dates des prochaines manifestations à venir à Verquières, auxquelles vous êtes cordialement invités :

- samedi 5 octobre : **soirée « country »**, organisée par notre comité des fêtes, à la salle polyvalente à partir de 20h.

- samedi 12 octobre : - le matin, à 11h, **concours culinaire**, autour de la pomme, au foyer du 3^{ème} âge (inscriptions en mairie),

- l'après-midi, à 15h à la médiathèque, la comédienne F. BARGELLI et le musicien S. BELIN nous feront connaître des **textes de deux auteurs syriens**.

Verquières, le 30 septembre 2013